

Les dynamiques des marchés locaux du travail dans le Grand Est : équilibre entre mobilités, emploi et chômage

Insee Analyses Grand Est • n° 194 • Avril 2025



Le Grand Est fait partie des rares régions de France métropolitaine où la population active recule entre 2008 et 2018.

La baisse du taux d'activité des jeunes et le solde négatif des migrations résidentielles expliquent en partie cette évolution.

Le taux de chômage croît dans l'ensemble des zones d'emploi.

La plupart d'entre elles perdent des emplois et des actifs. Les déplacements domicile-travail et les changements de résidence permettent l'ajustement des marchés du travail au sein du Grand Est, en équilibrant l'offre et la demande d'emplois entre les territoires.

Certaines zones situées à la périphérie de la région, notamment le long de l'axe rhénan, sont attractives par leur dynamisme économique ou pour des motifs résidentiels liés au travail frontalier. D'autres sont marquées, de manière structurelle, par des baisses démographiques et d'emplois conséquentes.

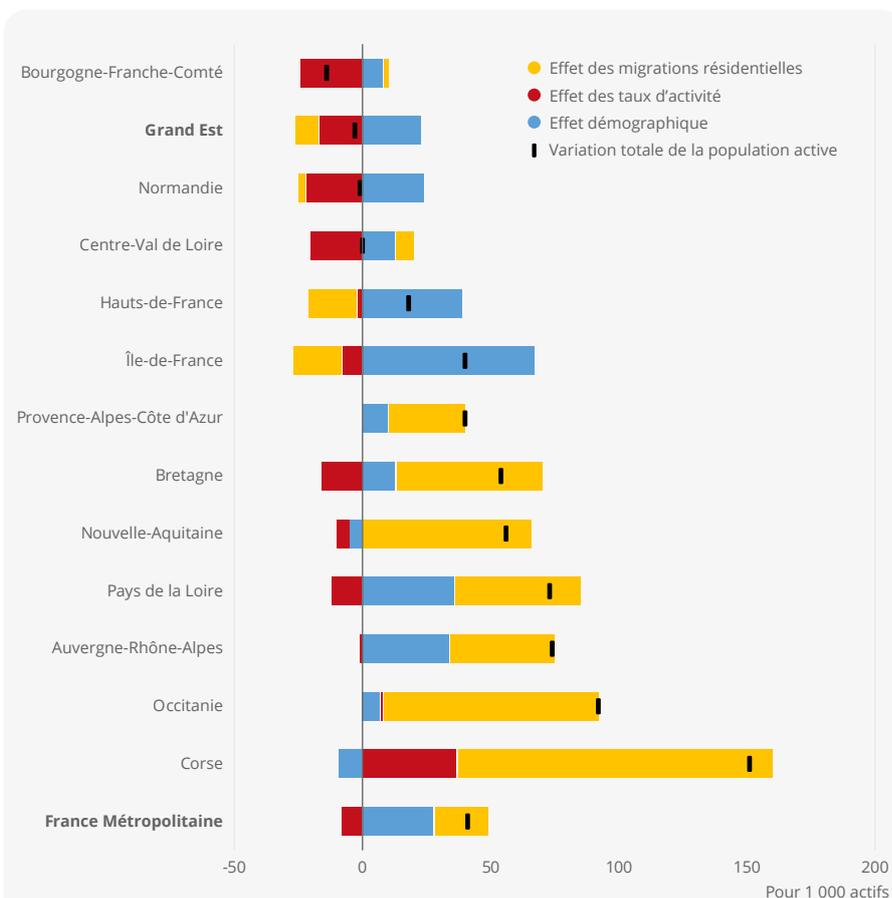
En 2018, plus de 2,6 millions de personnes composent la population active du Grand Est, soit une perte d'environ 9 000 actifs par rapport à l'année 2008 (-0,3 %).

Le Grand Est, avec la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté, fait partie des rares régions de France métropolitaine où le nombre d'actifs diminue entre 2008 et 2018 ► **figure 1**. Dans l'hexagone, le nombre d'actifs s'accroît de 4,1 % sur la même période.

Une baisse du taux d'activité des jeunes et une moindre attractivité résidentielle dans le Grand Est

La **population active** varie selon le jeu de trois facteurs sociodémographiques : l'effet des **taux d'activité**, l'effet des **migrations résidentielles** et l'effet démographique ► **pour comprendre**. Ainsi, l'effet des taux d'activité contribue à faire baisser la population active de la région de près de 45 000 actifs en dix ans, du fait du recul des 14-24 ans sur le marché du travail. Avec l'allongement de la durée des études, le taux d'activité de cette classe d'âges passe ainsi de 41,9 % en 2008 à 38,6 % en 2018. Le phénomène s'inverse chez les seniors (55 ans et plus), avec une augmentation du taux d'activité en raison d'un report de l'âge de départ à la retraite suite aux

► 1. Décomposition de la variation de la population active par région entre 2008 et 2018 selon l'approche sociodémographique



Lecture : Pour 1 000 actifs dans le Grand Est en 2008, on compte 3 actifs de moins en 2018 : -9 actifs liés à l'effet des migrations résidentielles, -17 liés à la baisse des taux d'activité, +23 actifs liés à l'effet démographique.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

différentes réformes. Dans la majorité des régions de France métropolitaine, l'effet des taux d'activité est également négatif ou quasi nul.

Par ailleurs, les départs d'actifs de la région sont plus nombreux que les arrivées : l'effet des migrations résidentielles est négatif, avec une perte globale de plus de 24 000 actifs entre 2008 et 2018. Ce déficit est particulièrement marqué chez les 25-54 ans (-58 000 actifs). À l'inverse, les régions situées dans le sud du pays ou sur la façade atlantique bénéficient d'une attractivité résidentielle, qui s'explique en grande partie par leur climat et leur proximité du littoral, contribuant fortement à la croissance de leur population active.

Dans le Grand Est, les effets négatifs des taux d'activité et des migrations résidentielles sur la variation de la population active ne sont pas compensés par l'effet démographique positif, c'est-à-dire l'évolution de la structure par âge de la population totale (+60 000 actifs). Cet effet se traduit à la fois par l'augmentation du nombre de personnes âgées de 55 ans et plus et par la moindre diminution des groupes d'âges plus jeunes.

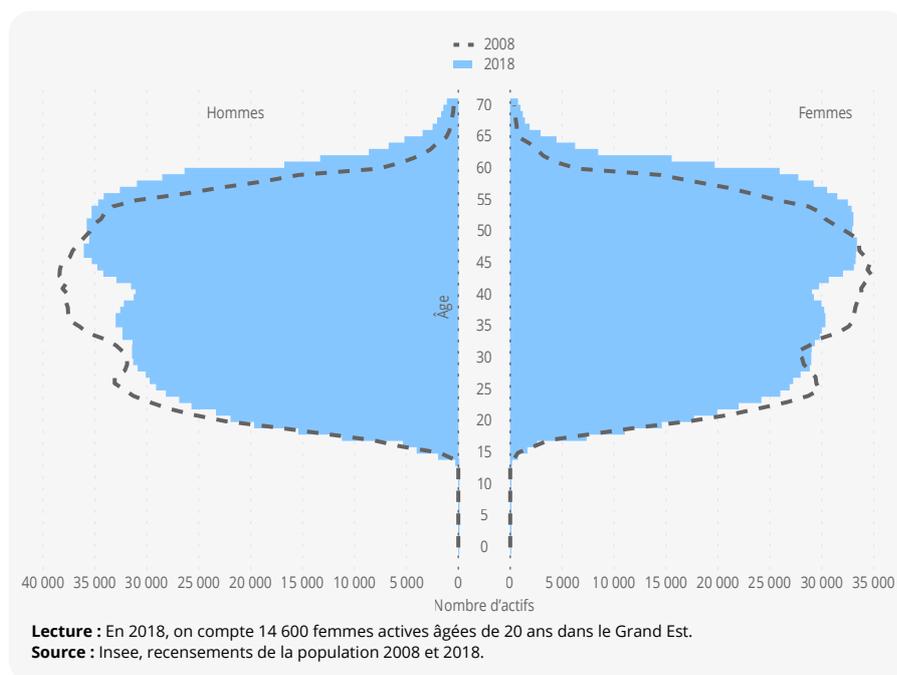
Sous l'influence de ces trois facteurs, la pyramide des âges de la population active du Grand Est fait ainsi apparaître un phénomène de vieillissement ► **figure 2**. Entre 2008 et 2018, le nombre d'actifs âgés de moins de 55 ans décroît (-171 000 personnes), alors que le nombre de 55 ans et plus augmente (+162 000 actifs).

La majorité des zones d'emploi de la région Grand Est perdent des actifs

Si la population active diminue légèrement à l'échelle régionale, de fortes disparités existent au niveau de ses **zones d'emploi**. Les deux tiers, soit 18 d'entre elles, perdent des actifs entre 2008 et 2018 ► **figure 3**. Dans ces territoires, qui sont pour la plupart ruraux ou touchés depuis plusieurs décennies par la désindustrialisation, la baisse de la population active est plus ou moins marquée, variant de -0,4 % pour la zone d'emploi de Mulhouse à -10,5 % pour celle de Bar-le-Duc, avec un effet négatif des migrations résidentielles.

Toutefois, le nombre d'actifs n'augmente pas systématiquement dans les territoires les plus peuplés. Si la moitié de la population active réside dans les zones d'emploi de Strasbourg,

► 2. Pyramides des âges de la population active dans le Grand Est en 2008 et 2018

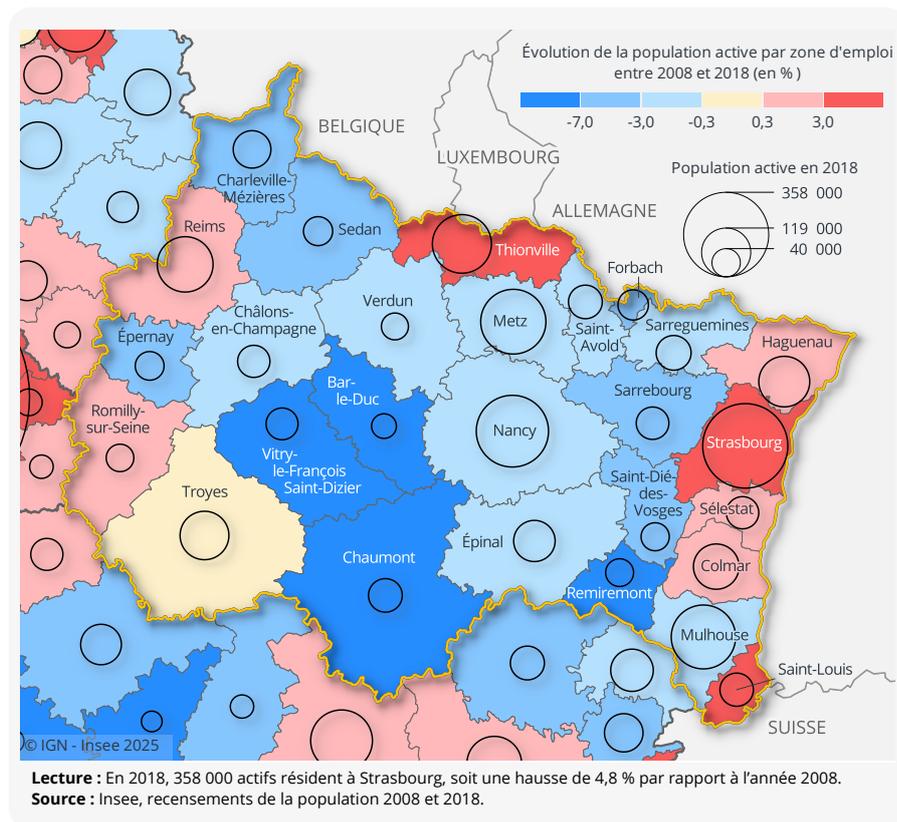


Thionville, Reims, Nancy, Metz et Mulhouse, elle recule depuis dix ans dans les trois dernières.

Les huit zones d'emploi dans lesquelles le nombre d'actifs progresse se situent toutes en périphérie de la région. Les

migrations résidentielles contribuent à cette hausse pour la plupart d'entre elles. L'augmentation est la plus importante dans les zones de Saint-Louis, Thionville (plus de 6 %) et de Strasbourg (4,8 %).

► 3. Population active dans les zones d'emploi du Grand Est en 2018 et évolution entre 2008 et 2018



Troyes est la seule zone d'emploi où la population active reste stable entre 2008 et 2018.

Les variations de la population active au sein de ces différents territoires résultent à la fois des effets sociodémographiques et, sous l'angle du marché du travail, des variations de l'emploi, du chômage et du solde des **navettes** domicile-travail ► **pour comprendre**. On obtient ainsi cinq catégories de zones d'emploi dans le Grand Est ► **figure 4**.

Des zones d'emploi attractives dans la plaine alsacienne

La première catégorie comprend les quatre seules zones de la région, toutes alsaciennes, dans lesquelles l'emploi progresse entre 2008 et 2018 (+11 000 emplois), ce qui n'empêche pas une hausse du chômage plus importante (+12 000 chômeurs). Le nombre d'actifs augmente donc encore plus vite que le nombre d'emplois en raison des migrations résidentielles et d'un effet démographique très favorable : la population en âge de travailler croît, de 3,2 % à 4,8 % en dix ans selon les zones, soit une progression supérieure à celle du niveau régional (2,3 %).

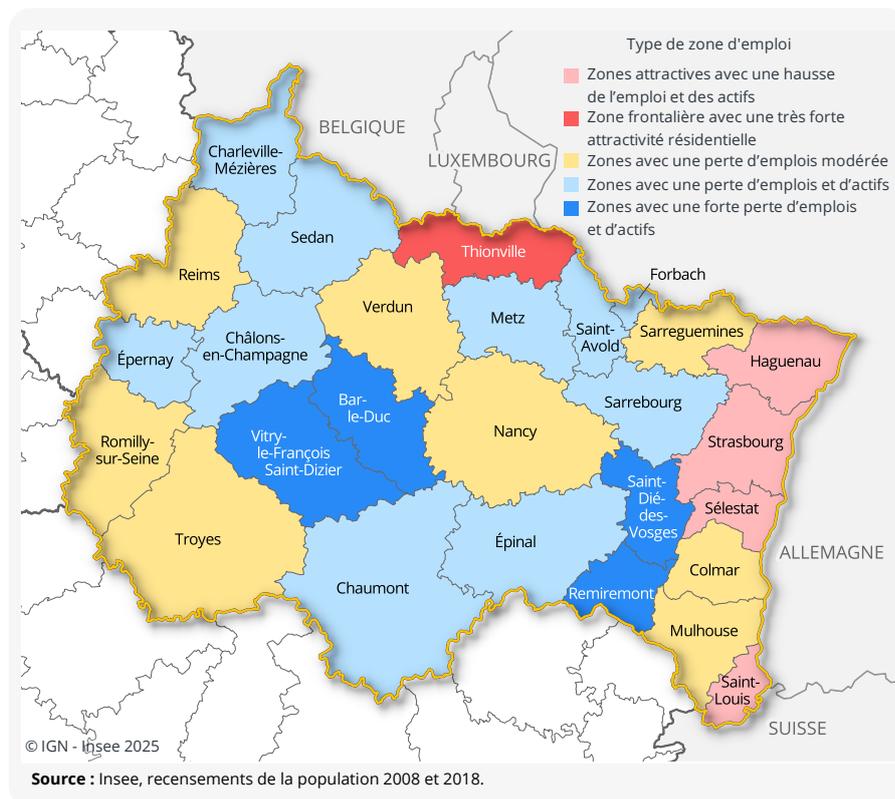
Pour chacune de ces quatre zones d'emploi, plus de la moitié des nouveaux résidents arrivent des autres zones d'emploi de la région. Pour Saint-Louis, cette attractivité résidentielle provient en partie de sa proximité géographique avec la Suisse. De nombreux actifs s'y installent pour pouvoir travailler de l'autre côté de la frontière. Par conséquent, cette zone d'emploi se caractérise par une proportion élevée de navetteurs parmi les actifs occupés résidents (61 %), avec des navettes entrantes trois fois moins nombreuses que les navettes sortantes (34 entrées pour 100 sorties).

Alors que les zones d'emploi de Haguenau et de Sélestat présentent également un solde des entrées-sorties négatif, celle de Strasbourg se distingue par un solde des navettes positif (147 entrées pour 100 sorties), en raison de son attractivité sur les actifs des zones d'emploi voisines.

Thionville, une zone très attractive pour les travailleurs frontaliers vers le Luxembourg

Dans le Grand Est, entre 2008 et 2018, la zone d'emploi de Thionville est la seule où, à la fois, l'effet démographique,

► 4. Cinq profils de zones d'emploi



l'effet des taux d'activité et les migrations résidentielles contribuent à l'augmentation de la population active.

L'effet des taux d'activité est particulièrement fort chez les 55 ans et plus (+6 900 actifs) alors que l'attractivité résidentielle concerne surtout les 25-54 ans (+11 300 actifs). Près des trois quarts des nouveaux résidents proviennent des autres territoires du Grand Est. En 2018, 40 % des actifs s'installant dans la zone de Thionville sont originaires de la zone d'emploi de Metz et 10 % de celle de Nancy.

Cette attractivité résidentielle s'explique par sa situation frontalière avec le Luxembourg, pays dans lequel le salaire moyen est plus élevé qu'en France. La part des navetteurs parmi les actifs occupés résidant dans la zone s'accroît de 8,5 points en dix ans, pour atteindre 57 % en 2018. Et sur cette même période, la différence entre les navettes entrantes et les navettes sortantes pour la zone d'emploi de Thionville se creuse pour s'établir à 22 entrées pour 100 sorties. Près des trois quarts des actifs qui travaillent en dehors de la zone ont un emploi au Luxembourg.

Si ces différentes composantes sont favorables à une hausse de la population active dans la zone d'emploi de Thionville, le nombre d'emplois diminue de 8 % (soit une perte de 7 500 emplois) et le nombre de chômeurs augmente de 18 % (soit +3 300).

En raison de cette baisse du nombre d'emplois, Thionville devient de plus en plus une zone résidentielle, ne comptant en 2018 que 55 **emplois pour 100 actifs occupés**.

Des territoires dont l'emploi diminue de manière modérée

Cette catégorie regroupe des zones d'emploi où le recul de l'emploi est modéré, variant de -1,9 % pour Reims à -5 % pour Verdun entre 2008 et 2018, contre -4,1 % pour l'ensemble du Grand Est.

Cette classe s'inscrit dans la moyenne régionale : une augmentation du nombre de chômeurs, un effet négatif des taux d'activité et un effet démographique positif expliquent la variation de la population active.

Les effets des migrations résidentielles sont plus disparates à l'intérieur de cette classe. Ils contribuent positivement au nombre d'actifs dans les zones d'emploi de Colmar, Romilly-sur-Seine et Troyes. En 2018, deux tiers des actifs qui se sont installés dans les zones de Troyes et Romilly-sur-Seine arrivaient d'une autre région. En particulier, 40 % des migrations d'actifs vers la zone de Romilly-sur-Seine sont originaires d'Île-de-France. Et la moitié des actifs sortant de cette zone d'emploi vont travailler en Île-de-France.

Les autres zones de cette catégorie perdent plus de résidents actifs qu'elles n'en gagnent.

Des zones perdant des emplois et des actifs

Les 14 zones d'emploi restantes du Grand Est s'étendent des Ardennes au département des Vosges en passant par la Marne, la Haute-Marne ainsi qu'une partie de la Meuse et de la Moselle. Ces zones se caractérisent par une forte réduction de l'emploi et de la population active (respectivement -62 000 et -39 000). Les effets sociodémographiques sont particulièrement défavorables

à la hausse du nombre d'actifs, avec notamment un effet des migrations résidentielles négatif chez les 15-24 ans.

Dans les zones de Bar-le-Duc et Vitry-le-François Saint-Dizier, la population active diminue de plus de 8 % et les migrations résidentielles contribuent pour plus de moitié à cette évolution. Cet effet est un peu moins fort dans les zones de Remiremont et de Saint-Dié-des-Vosges, bien que la perte d'actifs demeure importante (-8 % et -7 %). Ces quatre territoires présentent une baisse de l'emploi supérieure à 10 %. Néanmoins, en raison du départ des actifs, le nombre de chômeurs y croît lentement avec une hausse inférieure à 5 %, hormis dans la zone de

Remiremont où il augmente de 13,8 %, ce qui est toutefois au-dessous du niveau régional (+16,4 %).

En 2018, le chômage reste cependant élevé pour certaines de ces zones d'emploi, comme Forbach, Saint-Dié-des-Vosges et Charleville-Mézières où les taux de chômage sont égaux ou supérieurs à 11 %.

Guillaume Chassard, Sklaërenn Marry (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Définitions

La **population active** regroupe la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. On peut par exemple calculer des taux d'activité par classe d'âges.

Les **migrations résidentielles** correspondent à des changements de domicile.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les **navettes** sont les déplacements quotidiens entre la zone d'emploi de résidence et la zone d'emploi de travail.

Le **nombre d'emplois pour 100 actifs occupés** rapporte le nombre d'emplois au lieu de travail au nombre d'actifs occupés au lieu de résidence de la zone. Un taux supérieur à 100 indique une zone qui est pôle d'emploi, un taux inférieur à 100 est le signe d'une zone résidentielle.

► Pour comprendre

La **variation de la population active** est tributaire, sous l'approche sociodémographique, des arrivées de jeunes dans les âges actifs et des départs de fin d'activité (**effet démographique**), des modifications de comportement vis-à-vis de l'activité selon l'âge et le sexe (**effet des taux d'activité**) et **des migrations résidentielles** qui jouent sur le volume de la main-d'œuvre.

Chacun de ces effets est quantifié en maintenant les deux autres constants sur la période.

Vu sous l'angle du marché du travail, l'évolution de la population active résulte de l'évolution de l'emploi au lieu de travail, du nombre de chômeurs et des navettes domicile-travail. On obtient ainsi les égalités suivantes :

Variation de la population active

= effet démographique + effet des taux d'activité + effet des migrations résidentielles
= variation de l'emploi (au lieu de travail) + variation du chômage - variation du solde des navettes domicile-travail.

La typologie a été réalisée sur la base de ces six variables décomposant l'évolution de la population active, pour la période 2008-2018.

► Sources

Les données sont issues des exploitations 2008 et 2018 du recensement de la population. Le nombre de chômeurs provient du recensement de la population. En revanche, les taux de chômage localisés s'entendent au sens des normes internationales.

► Pour en savoir plus

- **Van Lu A., Delahaye M., Estragnat C.**, « Les marchés locaux du travail organisés selon quatre réseaux d'échanges », Insee Analyses Grand Est n° 24, octobre 2016.
- **Frey G., Richard M., Villaume S.**, « Dans le Grand Est, un actif entrant sur quatre arrive de l'étranger », Insee Flash Grand Est n° 95, juillet 2024.

